

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00039

Numéro SIREN : 321 562 415

Nom ou dénomination : NOVANCES

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000914

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE**

Date : 16/03/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/000914**  
n° de gestion : **1981B00039**  
n° SIREN : **321 562 415 RCS Villefranche - Tarare**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Villefranche - Tarare certifie avoir procédé le 16/03/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

NOVANCES  
119 Rue Michel Aulas 69400 LIMAS

**date de clôture : 30/09/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 119 RUE MICHEL AULAS 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 2 1 5 6 2 4 1 5 0 0 0 5 9 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
						3 0 0 9 2 0 1 9	
						3 0 0 9 2 0 1 8	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	42 061	AG	41 122	939	0
	Fonds commercial (1)	AH	2 192 664	AI		2 192 664	2 192 664
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	39 177	AK		39 177	39 177
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 923	AS	2 923		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 309 537	AU	1 029 199	280 338	264 737
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	422 943	CV		422 943	422 943
	Créances rattachées à des participations	BB	3 000	BC		3 000	3 000
	Autres titres immobilisés	BD	500	BE		500	500
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	86 728	BI		86 728	82 495	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	4 099 534	BK	1 073 244	3 026 290	3 005 517	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 762	BM		10 762	8 807
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 270	BW		14 270	13 420
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 100 026	BY	397 402	3 702 624	3 437 377
	Autres créances (3)	BZ	2 136 993	CA		2 136 993	2 371 511
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	503 437	CG		503 437	354 092	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	108 830	CI		108 830	130 053	
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	6 874 317	CK	397 402	6 476 915	6 315 260	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	10 973 852	IA	1 470 646	9 503 205	9 320 776
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	4 233	(3) Part à plus d'un an	CR	1 775 020
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :						
			Stocks :				

Copie certifiée conforme

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceged Group

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.000.000.....)	DA	2 100 000		2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 925		76 925
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	210 000		210 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	2 217 643		2 217 200
	Report à nouveau	DH	487		487
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	517 254		576 781
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	5 122 309		5 181 393
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000		3 300
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	4 000		3 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	313 414		310 824
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	123 343		239 569
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	954 954		703 261
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 757 926		1 700 999
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50		50
	Autres dettes	EA	151 526		171 120
Compte régul.	EB	1 075 684		1 010 260	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 376 896		4 136 083	
<b>Ecart de conversion passif *</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	9 503 205		9 320 776	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 032 307		3 756 176	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			69 270	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	10 080 503	FH	4 991	FI	10 085 494
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		10 080 503	FK	4 991	FL	10 085 494	9 224 974
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 560	5 227	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	302 191	93 761	
	Autres produits (1) (11)					FQ	133	49	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	10 391 378	9 324 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	259 754	41 294	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 955)	(3 100)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 015 618	3 847 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	203 626	209 171	
	Salaires et traitements*					FY	3 319 219	3 094 518	
	Charges sociales (10)					FZ	1 287 420	1 200 142	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	56 161	65 322
				} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	112 123
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	446 526	208 245	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	9 698 492	8 766 218
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	692 886	557 793	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	29 947	17 807	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 895		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9	12	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	54		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	6 958	12	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 981	4 369	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 981	4 369	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	2 977	(4 356)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	725 810	571 243	



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

Par décision du 13/12/2018 , la société NOVANCES a donné son acceptation pour l'option du régime de l'intégration fiscale suivant l'article 223 A du CGI, avec la société NOVANCES GRAND LYON, société mère du groupe fiscal ainsi formé.

#### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit 36 558€ correspondant au CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) 2018. . La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 275 009		1 280
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923		
Installations générales agencements aménagements divers	675 608		5 421
Matériel de transport	15 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	644 428		105 936
<b>TOTAL</b>	<b>1 338 036</b>		<b>111 357</b>
Autres participations	425 943		
Autres titres immobilisés	500		
Prêts, autres immobilisations financières	82 495		4 233
<b>TOTAL</b>	<b>508 938</b>		<b>4 233</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 121 983</b>		<b>116 870</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 386	2 273 902	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 923	
Installations générales agencements aménagements divers		38 199	642 830	
Matériel de transport			15 077	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		98 734	651 630	
<b>TOTAL</b>		<b>136 933</b>	<b>1 312 460</b>	
Autres participations			425 943	
Autres titres immobilisés			500	
Prêts, autres immobilisations financières			86 728	
<b>TOTAL</b>			<b>513 171</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>139 319</b>	<b>4 099 534</b>	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	43 167	341	2 386	41 122
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923			2 923
Installations générales agencements aménagements divers	512 834	21 829	8 518	526 145
Matériel de transport	15 077			15 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	542 465	33 991	88 479	487 977
<b>TOTAL</b>	<b>1 073 300</b>	<b>55 820</b>	<b>96 997</b>	<b>1 032 122</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 116 467</b>	<b>56 161</b>	<b>99 383</b>	<b>1 073 244</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	341				
Instal.générales agenc.aménag.divers	21 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	33 991				
TOTAL	55 820				
TOTAL GENERAL	56 161				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 300	4 000	3 300		4 000
TOTAL	3 300	4 000	3 300		4 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	579 807	112 123	294 528		397 402
TOTAL	579 807	112 123	294 528		397 402
TOTAL GENERAL	583 107	116 123	297 828		401 402
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		112 123 4 000	297 828		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	86 728	4 233	82 495
Clients douteux ou litigieux	512 483	512 483	
Autres créances clients	3 587 542	3 587 542	
Personnel et comptes rattachés	475	475	
Taxe sur la valeur ajoutée	158 165	158 165	
Groupe et associés	1 833 132	58 112	1 775 020
Débiteurs divers	145 220	145 220	
Charges constatées d'avance	108 830	108 830	
TOTAL	6 435 577	4 575 062	1 860 515

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 978	5 978		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	307 436	77 047	230 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	954 954	954 954		
Personnel et comptes rattachés	541 474	541 474		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	411 720	411 720		
Taxe sur la valeur ajoutée	766 861	766 861		
Autres impôts taxes et assimilés	37 871	37 871		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Groupe et associés	123 343	9 143	114 200	
Autres dettes	151 526	151 526		
Produits constatés d'avance	1 075 684	1 075 684		
<b>TOTAL</b>	<b>4 376 896</b>	<b>4 032 307</b>	<b>344 589</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 221			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 893			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 143			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	41.3900	50 734			50 734

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	270 622		1 922 042	2 192 664	
Total	270 622		1 922 042	2 192 664	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Différence d'évaluation sur titres

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 149 842
Autres créances	9 720
Total	1 159 562

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 200
Dettes fiscales et sociales	558 268
Autres dettes	106 040
Total	1 128 487



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		108 830
Total		108 830
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		1 075 684
Total		1 075 684

A compter de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS NOVANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS NOVANCES GRAND LYON 13 Rue Claude Chappe 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR.

La société SAS NOVANCES GRAND LYON se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise SAS NOVANCES est solidaire est de 57 583€

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 15 900€

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 181 393
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 181 393
<b>Apports reçus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 181 393
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	5 181 393
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	25
Agents de maîtrise et techniciens	27
Employés	45
Total	97

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
- Nantissement de droit au bail	
- Nantissement de parts sociales	
Total	470 000

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Intérêts sur emprunts restant à courir	8 968	8 968
Total (1)		8 968

##### Engagements reçus

NEANT

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements retraite au 30/09/2019 est de 279 145 €.

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GABINET GAUDET	149 192	98.50	11 399
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE CINQ MAJEUR	1 321	50.00	
- SCI OCTOPLUS	687 473	11.49	260 716
- NEXIA FRANCE	6 929	33.00	1
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- remboursement assurance	632	7718
- régularisations clients et fournisseurs	3 963	7718
- régularisations clients et fournisseurs	1 996	7725
- Régularisations de provisions	7 966	7725
- cessions d'immobilisations	97 500	7751
- cessions d'immobilisations	38 000	7752
<b>Total</b>	<b>150 057</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- pénalité amendes fiscales	302	6712
- charges contrôle fiscal	3 154	6718
- Régularisations clients et fournisseurs	6 266	6718
- Vnc sur cession immobilisations	39 936	6752
- Régularisations salariés	1 665	672
<b>Total</b>	<b>51 323</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
charges fournisseurs	137
remboursement sinistre	3 490
ijss salariés	736
<b>Total</b>	<b>4 363</b>

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code de Commerce Art. R. 225-102)

	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 100 000 50 734	2 100 000 50 734			
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 216 816	8 549 465	9 125 347	9 224 974	10 085 494
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	560 263 84 265	463 534 51 867	380 177 103 219	866 669 157 779 33 136	694 800 219 212 83 878
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	287 342	252 745	355 426	576 781	517 254 576 338
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9.38	8.11	5.46	13.32	7.72
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5.66	4.98	7.01	11.37	10.20 11.36
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	83	81	83	83	83
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 811 402	2 751 262	2 896 289	3 094 518	3 319 219
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 215 459	1 181 219	1 252 773	1 335 731	1 323 778

**NOVANCES**  
**Société par actions simplifiée au capital de 2 100 000 euros**  
**Siège social : Le Parc Millésime, 119, rue Michel Aulas 69400 LIMAS**  
**321 562 415 RCS VILLEFRANCHE-TARARE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MARS 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 517 253,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	517 253,68 euros
A titre de dividendes	516 979,46 euros
Soit 10,19 euros par action	
Le solde	274,22 euros

Au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 217 916,80 euros.

Le dividende sera mis en paiement le 11 mars 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 132,47 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 516 846,99 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE BRUT	ELIGIBLE A ABATTEMENT	NON ELIGIBLE A ABATTEMENT
30/09/2018	576 338,24 €	147,68 €	576 190,56 €
30/09/2017	640 000 €	163,99 €	639 836,01 €
30/09/2016	Néant	Néant	Néant

### Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 MARS 2020

#### DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 517 253,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	517 253,68 euros
A titre de dividendes	516 979,46 euros
Soit 10,19 euros par action	
Le solde	274,22 euros

Au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 217 916,80 euros.

Le dividende sera mis en paiement le 11 mars 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 132,47 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 516 846,99 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE BRUT</b>	<b>ELIGIBLE A ABATTEMENT</b>	<b>NON ELIGIBLE A ABATTEMENT</b>
30/09/2018	576 338,24 €	147,68 €	576 190,56 €
30/09/2017	640 000 €	163,99 €	639 836,01 €
30/09/2016	Néant	Néant	Néant

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Pascal JOURDAN



# **NOVANCES**

SAS au capital de 2 100 000 €  
119 RUE MICHEL AULAS PARC MILLESIME  
69400 LIMAS  
RCS de Villefranche-Tarare : 321562415

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30/09/2019**

## **Opinion**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVANCES relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'évaluation des titres de participation a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et avons apprécié les hypothèses retenues par la société ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mougins le 24/02/2020

Pour la SARL R.E.A.C.

Le Commissaire aux Comptes associé  
Inscrit près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

**Edouard RANIA**

  
Rania Expertise Audit Commissariat  **REAC**  
Hermès 1185 chemin de Campelières  
06250 MOUGINS EXPERTISE COMPTABLE  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04.83.15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872 [www.cabinet-reac.fr](http://www.cabinet-reac.fr)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS NOVANCES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>119 RUE MICHEL AULAS</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>		
Numéro SIRET* <b>3 2 1 5 6 2 4 1 5 0 0 0 5 9</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le <b>3 0 0 9 2 0 1 9</b>		
		N-1 <b>3 0 0 9 2 0 1 8</b>		
		Brut <b>1</b>		
		Amortissements, provisions <b>2</b>		
		Net <b>3</b>		
		Net <b>4</b>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CD	CE	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
	DIVERS	RENOIS : (1) Dont droit au bail	CP	4 233
		RENOIS : (3) Part à plus d'un an :	CR	1 775 020
	Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE \*

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Comptes de régularisation

Capital Group

4A

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2....1.0.0....0.0.0.....)	DA	2 100 000	2 100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	76 925	76 925	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	210 000	210 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	2 217 643	2 217 200	
	Report à nouveau	DH	487	487	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	517 254	576 781	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	5 122 309	5 181 393	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	3 300	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	4 000	3 300	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	313 414	310 824	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	123 343	239 569	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	954 954	703 261	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 757 926	1 700 999	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50	50	
Autres dettes	EA	151 526	171 120		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 075 684	1 010 260	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 376 896	4 136 083		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	9 503 205	9 320 776		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 032 307	3 756 176		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		69 270		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS NOVANCES

Néant  \*

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	10 080 503	FH	4 991	FI	10 085 494
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		10 080 503	FK	4 991	FL	10 085 494	9 224 974
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	3 560	5 227	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	302 191	93 761	
	Autres produits (1) (11)					FQ	133	49	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	10 391 378	9 324 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	259 754	41 294	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 955)	(3 100)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 015 618	3 847 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	203 626	209 171	
	Salaires et traitements*					FY	3 319 219	3 094 518	
	Charges sociales (10)					FZ	1 287 420	1 200 142	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	56 161	65 322
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	112 123	102 769
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	446 526	208 245	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	9 698 492	8 766 218	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	692 886	557 793	
Distributions en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	29 947	17 807	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 895		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9	12	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	54		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	6 958	12	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GR	3 981	4 369	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	3 981	4 369	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GV	2 977	(4 356)	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GW	725 810	571 243	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)</b>									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

**Réact Expertise Audit Commissariat**  
 Hermès 1185 chemin des Campelières  
 06250 MOUGINS  
 SARL au capital de 80 000 euros  
 Tél : (33) 04 83 15 73 03  
 Mail : edo@cabinet-react.fr  
 RCS Cannes 492284872  
 www.cabinet-react.fr



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

Par décision du 13/12/2018 , la société NOVANCES a donné son acceptation pour l'option du régime de l'intégration fiscale suivant l'article 223 A du CGI, avec la société NOVANCES GRAND LYON, société mère du groupe fiscal ainsi formé.

#### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit 36 558€ correspondant au CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hormès 1185 Chemin des Campetières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04 83 15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284612



www.cabinet-reac.fr

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 280
<b>TOTAL</b>	<b>2 275 009</b>		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923		
Installations générales agencements aménagements divers	675 608		5 421
Matériel de transport	15 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	644 428		105 936
<b>TOTAL</b>	<b>1 338 036</b>		<b>111 357</b>
Autres participations	425 943		
Autres titres immobilisés	500		
Prêts, autres immobilisations financières	82 495		4 233
<b>TOTAL</b>	<b>500 930</b>		<b>4 233</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 121 983</b>		<b>116 870</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 386	2 273 902	
<b>TOTAL</b>		<b>2 386</b>		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 923	
Installations générales agencements aménagements divers		38 199	642 830	
Matériel de transport			15 077	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		98 734	651 630	
<b>TOTAL</b>		<b>136 933</b>	<b>1 312 460</b>	
Autres participations			425 943	
Autres titres immobilisés			500	
Prêts, autres immobilisations financières			86 728	
<b>TOTAL</b>			<b>513 171</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>139 319</b>	<b>4 099 534</b>	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	43 167	341	2 386	41 122
<b>TOTAL</b>	<b>43 167</b>	<b>341</b>	<b>2 386</b>	<b>41 122</b>
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 923			2 923
Installations générales agencements aménagements divers	512 834	21 829	8 518	526 145
Matériel de transport	15 077			15 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	542 465	33 991	88 479	487 977
<b>TOTAL</b>	<b>1 073 300</b>	<b>55 820</b>	<b>96 997</b>	<b>1 032 122</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 116 467</b>	<b>56 161</b>	<b>99 383</b>	<b>1 073 244</b>

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campelières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04.83.15.73 03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872

 **REAC**  
EXPERTISE COMPTABLE

www.cabinet-reac.fr

AL

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	341				
Instal.générales agenc.aménag.divers	21 829				
Matériel de bureau informatique mobilier	33 991				
TOTAL	55 820				
TOTAL GENERAL	56 161				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 300	4 000	3 300		4 000
TOTAL	3 300	4 000	3 300		4 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	579 807	112 123	294 528		397 402
TOTAL	579 807	112 123	294 528		397 402
TOTAL GENERAL	583 107	116 123	297 828		401 402
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		112 123 4 000	297 828		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 000		3 000
Autres immobilisations financières	86 728	4 233	82 495
Clients douteux ou litigieux	512 483	512 483	
Autres créances clients	3 587 542	3 587 542	
Personnel et comptes rattachés	475	475	
Taxe sur la valeur ajoutée	158 165	158 165	
Groupe et associés	1 833 132	58 112	1 775 020
Débiteurs divers	145 220	145 220	
Charges constatées d'avance	108 830	108 830	
TOTAL	6 435 577	4 575 062	1 860 515

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campellères  
06250 MOUCINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04.83.15.73.03  
Mail : edo@cabinet-roac.fr  
RCS Cannes 492284872

 **REAC**  
EXPERTISE COMPTABLE

www.cabinet-roac.fr

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 978	5 978		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	307 436	77 047	230 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	954 954	954 954		
Personnel et comptes rattachés	541 474	541 474		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	411 720	411 720		
Taxe sur la valeur ajoutée	766 861	766 861		
Autres impôts taxes et assimilés	37 871	37 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50	50		
Groupe et associés	123 343	9 143	114 200	
Autres dettes	151 526	151 526		
Produits constatés d'avance	1 075 684	1 075 684		
<b>TOTAL</b>	<b>4 376 896</b>	<b>4 032 307</b>	<b>344 589</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 221			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	73 893			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	9 143			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	41.3900	50 734			50 734

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
CLIENTELE NOVANCES	270 622		1 922 042	2 192 664	
Total	270 622		1 922 042	2 192 664	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campelières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04 83 15 73 03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872

 **REAC**  
EXPERTISE COMPTABLE

www.cabinet-reac.fr

49

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Différence d'évaluation sur titres

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 149 842
Autres créances	9 720
Total	1 159 562

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 200
Dettes fiscales et sociales	558 268
Autres dettes	106 040
Total	1 128 487

Expertise Audit Commissariat  
 1185 chemin des Campelliéros  
 06250 MOUGINS  
 SARL au capital de 80 000 euros  
 Tél : (JJ) 04.83.15.73.03  
 Mail : edo@cabinet-reac.fr  
 RCS : Cannes 492284872

 **REAC**  
EXPERTISE COMPTABLE

www.cabinet-reac.fr

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		108 830
Total		108 830
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		1 075 684
Total		1 075 684

A compter de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS NOVANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS NOVANCES GRAND LYON 13 Rue Claude Chappe 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR.

La société SAS NOVANCES GRAND LYON se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise SAS NOVANCES est solidaire est de 57 583€

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 15 900€

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 181 393
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 181 393
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 181 393
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	5 181 393
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hormès 1186 chemin des Campelières  **REAC**  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél. (33) 04.83.15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872 [www.cabinet-reac.fr](http://www.cabinet-reac.fr)

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	25
Agents de maîtrise et techniciens	27
Employés	45
Total	97

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470 000
- Nantissement de droit au bail	
- Nantissement de parts sociales	
Total	470 000

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		
Intérêts sur emprunts restant à courir	8 968	8 968
Total (1)		8 968

**Engagements reçus**

NEANT

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campelières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél. (33) 04.83.15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reaç.fr  
RCS Cannes 492284872

 **REAC**  
EXPERTISE-COMPTABLE

www.cabinet-reaç.fr

*Handwritten signature*

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des engagements retraite au 30/09/2019 est de 279 145 €.

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GABINET GAUDET	149 192	98.50	11 399
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE CINQ MAJEUR	1 321	50.00	
- SCI OCTOPLUS	687 473	11.49	260 716
- NEXIA FRANCE	6 929	33.00	1
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- remboursement assurance	632	7718
- régularisations clients et fournisseurs	3 963	7718
- régularisations clients et fournisseurs	1 996	7725
- Régularisations de provisions	7 966	7725
- cessions d'immobilisations	97 500	7751
- cessions d'immobilisations	38 000	7752
<b>Total</b>	<b>150 057</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- pénalité amendes fiscales	302	6712
- charges contrôle fiscal	3 154	6718
- Régularisations clients et fournisseurs	6 266	6718
- Vnc sur cession immobilisations	39 936	6752
- Régularisations salariés	1 665	672
<b>Total</b>	<b>51 323</b>	

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campelières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél. (33) 04 83 15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
charges fournisseurs	137
remboursement sinistre	3 490
ijss salariés	736
Total	4 363

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campolières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél. (33) 04.83.15.73.03  
Mail : edo@cabinet-reac.fr  
RCS Cannes 492284872



www.cabinet-reac.fr

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
Informations complémentaires (CICE)	1
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Fonds commercial	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Titres immobilisés	5
Différence d'évaluation sur les titres	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	6
Variation des capitaux propres	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	7
Honoraires des commissaires aux comptes	7
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	7
Montant des engagements financiers	7
Engagement en matière de pensions et retraites	8
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	8
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Produits et charges exceptionnels	8
Transferts de charges	9
Résultats financiers des cinq derniers exercices	10

Rania Expertise Audit Commissariat  
Hermès 1185 chemin des Campelières  
06250 MOUGINS  
SARL au capital de 80 000 euros  
Tél : (33) 04.83 15 73 03  
Mail : edo@cabinet\_reao.fr  
RCS Cannes 492284872



www.cabinet\_reao.fr

NA = Non Applicable NS = Non significative